

Quand les lycéens deviennent des députés Européens

QUAND LES LYCÉENS

DEVIENNENT

DES DÉPUTÉS EUROPÉENS !

SIMULATION DU PARLEMENT EUROPÉEN

VENDREDI 29 MARS 2019 DE 9H30 À 17H00 - NEVERS AGGLOMÉRATION

88 élèves ont participé à cette journée : de Nevers (Alain-Colas, Notre-Dame, Jean-Rostand, Pierre-Bérégovoy), de Decize (Maurice-Genevoix), de Cosne-sur-Loire (Pierre-Gilles-de-Gennes) et même de Sens (Pierre et Marie Curie).

Élèves de Pierre Bérégovoy présents : Alexandre BOURDIN - Christ-Smith THOUTIRY

Quand les lycéens deviennent des députés Européens

KOUANTSI - Exos MAVATA- Yaniss NAFAA- Mathilde COINDRE - Caleb LUAMBUA
ILUANGA - Lorenzo VALLE- Lucas TRICARD - Fabien VINET- Jorge ALBERTO - Tony
ROUSSI - Titouan CASTANIE

Accompagnateurs : MME LANCIEN, M MOUNIR, MME GRENOT

Comme les années précédentes, la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté et le Campus européen de Sciences Po Paris à Dijon avec le soutien de l'Académie de Dijon, de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département de la Nièvre et de Nevers Agglomération, ont organisé les simulations du Parlement européen en 2019.

Ainsi, le vendredi 29 mars 2019, nous nous sommes rendus à l'Agglomération de Nevers pour participer à la simulation du parlement européen.

Le concept pédagogique de cet exercice est d'assigner des rôles aux élèves, qui allient l'appartenance à l'un des groupes politiques du Parlement européen et la nationalité de l'un des 28 États membres de l'UE. Il s'agit d'un exercice très formateur pour les élèves, au niveau de la compréhension du fonctionnement de l'Union européenne, de la prise de parole en public, du travail de formulation des textes juridico-politiques et de la compréhension des mécanismes politiques et diplomatiques. C'est un excellent moyen d'amener les élèves à réfléchir sur la notion de citoyenneté européenne.

Chaque participant devait donc jouer un rôle. L'organisateur a commencé par expliquer les règles du divertissement. Ce jeu s'est déroulé en deux temps.

La première partie a été consacrée à l'élection du Président. Au sein du Parlement, les députés ne se regroupèrent pas en fonction de leur pays d'origine, mais en fonction de leurs affinités politiques : ils constituaient des « groupes politiques ».

Il y avait 8 groupes politiques au sein du Parlement européen :

Quand les lycéens deviennent des députés Européens

Groupe du Parti populaire européen (PPE)

Groupe des Conservateurs et Réformistes européens (ECR)

Groupe Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

Groupe confédéral de la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique (GUE/NGL) •

Groupe des Verts / Alliance libre européenne (Verts/ALE)

Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe (EF2D) • Groupe Europe des Nations et des Libertés (ENL)

Groupe « les non-inscrits » (NI)

Ensuite, nous avons donc procédé à l'élection du Président en deux tours. La communauté PPE a été victorieuse.

Dans un deuxième temps, chaque député devait défendre son point de vue pour présenter ses amendements, les expliquer et gagner des soutiens. L'objectif étant d'expliquer les raisons qui ont amené le groupe à proposer l'amendement et ainsi définir pourquoi il le jugeait prioritaire. Le but était de convaincre les autres députés pour obtenir une majorité.

Nous avons donc passé une journée très riche en émotion avec des élèves très motivés.

[Article du Journal du Centre](#)